

La comptabilité électronique destinée à notre clientèle

Introduction : numérisation / digitalisation

La numérisation et la digitalisation apparaissent et connaissent une évolution croissante et fulgurante. A partir de l'année 2020, toutes les entreprises devront traiter leurs documents de manière électronique.

Nous avons déjà commencé à le mettre en application en vous proposant la réception électronique de vos extraits de compte bancaire, l'envoi de nos notes d'honoraires de manière électronique, la mise en place de l'accès à votre plateforme numérisée pour la partie administrative qui est actuellement en cours pour l'ensemble de notre clientèle.

Nous poursuivons la dématérialisation et la numérisation de nos bureaux comptables et fiscaux en investissant dans de nouveaux logiciels.

Nous vous proposons dès à présent la numérisation de tous vos documents comptables par une interface conviviale et dynamique dans le Cloud.

Amélioration de la communication avec notre clientèle : numérisation / digitalisation

Il s'agit également d'un outil de communication élaboré entre notre bureau comptable, le client et inversement. L'outil est simple d'utilisation et facilite le contact entre chaque partie. Nous améliorons considérablement la communication avec notre clientèle.

Comment procéder ? - numérisation / digitalisation

La manière de procéder est la suivante : il suffit de scanner tous vos documents comptables et administratifs en recto verso, afin qu'ils puissent être acceptés par le SPF Finances (TVA, impôts des sociétés et impôts des personnes physiques), et de nous les mettre à notre disposition par le biais de cette application.

Lorsque de nouveaux documents et messages seront disponibles, nous les visualisons grâce à une vue d'ensemble pour chaque dossier.

Vous pouvez également visualiser tous nos messages et d'y répondre très facilement.

Traitement de vos données et communication d'informations : numérisation / digitalisation :

Nous traiterons toutes vos données, les comptabiliserons et en contrepartie :

1° vous pourrez visualiser tous vos documents comptables au format pdf correspondant à chaque écriture, de suivre les paiements de vos clients, de suivre les paiements envers vos fournisseurs, suivre votre activité par un système démontrant votre résultat comptable, l'évolution de votre chiffre d'affaires, etc. Vous ne devez avoir aucune notion en comptabilité.

2° d'établir un moyen de communication par messagerie instantanée entre notre clientèle et notre bureau comptable et fiscal afin d'obtenir des renseignements complémentaires, de demander les documents comptables manquants très facilement.

3° un échange de documents : nous vous donnerons un aperçu de votre résultat comptable brut en cours d'année en un clin d'œil au moyen d'un tableau de bord. Vous pourrez donc prendre connaissance de l'évolution de vos résultats et de prendre des décisions stratégiques pour améliorer la performance de votre activité professionnelle. Attention : nous ne comptabiliserons pas la dotation aux amortissements, la rémunération du dirigeant d'entreprises et les écritures sociales. Il faudra passer par une situation comptable afin d'intégrer toutes ces données.

Avantages du système : numérisation / digitalisation :

Les avantages sont les suivants :

- 1° notre clientèle pourra utiliser un outil de gestion simple, pratique, compréhensible et dynamique
- 2° nous améliorons la communication avec notre clientèle
- 3° un gain de temps appréciable : la recherche de documents et d'informations, l'envoi rapide de message vers notre bureau
- 4° vous pouvez nous envoyer tous vos documents 24 h / 24 et 7 j / 7

Vos avantages complémentaires : numérisation / digitalisation :

- 1° vous ne devrez plus vous déplacer en nos bureaux, il s'agit d'un gain de temps appréciable
- 2° vous nous envoyez vos documents comptables à votre rythme sans devoir se presser systématiquement à chaque grande échéance TVA et fiscale.
- 3° vos documents sont accessibles 24 h / 24 et 7 j / 7. Vous pouvez donc aisément obtenir une copie de vos différents documents à tout moment de la journée et durant la période de nos congés annuels.
- 4° votre comptabilité se mettra à jour plus fréquemment : il faudra déterminer un rythme de mise à jour de votre dossier : par mois, par quinzaine, par semaine, par trimestre.
- 5° vos fournisseurs peuvent également passer à ce système en vous envoyant un fichier xml = plus besoin de scanner ce document : également un gain de temps appréciable pour vous.

Nous ne possédons pas de scanner mais nous désirons opter pour la comptabilité numérique - Comment devons-nous procéder ?

Nous pouvons scanner vos documents comptables à votre place moyennant un supplément.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Les informations publiées, puisées à des sources dignes de confiance, ainsi que l'utilisation qui en sera faite, ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité.

Bara-Compta sc sprl - Bureau comptable et fiscal situé à Anderlecht à proximité de la station de métro Veeweyde et à Tournai à proximité de Froyennes

Goficom sc sprl - Bureau comptable et fiscal situé à Anderlecht à proximité de la station de métro Veeweyde et à Tournai à proximité de Froyennes

Van Der Wilt Benoît - Comptable fiscaliste agréé par l'IPCF et gérant des deux sociétés.